

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : SNEP-FSU \_ 76 rue des Rondeaux \_ 75020 PARIS

<b>Identité</b>	Date de naissance ___/___/___	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	<b>Situation professionnelle</b>	<b>Service ou établissement d'affectation</b>			
	Nom	Code établissement					
	Nom de naissance	Nom					
	Prénom	Adresse complète					
	Adresse complète	Echelon (ou groupe pour les retraités)					
	Mail	<b>Situation administrative</b> (entourez ci-dessous)					
	Téléphone fixe	Prof EPS ou SPORT ou CEPI titulaire		Agrégré ou CTPS titulaire			
Téléphone portable	Prof EPS ou SPORT ou CEPI stagiaire	Agrégré ou CTPS stagiaire					
	Prof EPS ou SPORT ou CEPI contractuel.le						
	Disponibilité	Congés (parental...)					

<b>Bulletins</b>	<b>Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...</b>	<b>Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin</b>
	<p>Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. <a href="https://www.snefsu.fr/espace-membre/">https://www.snefsu.fr/espace-membre/</a>.</p> <p>Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. <a href="https://www.snefsu.fr/espace-membre/">https://www.snefsu.fr/espace-membre/</a>.</p>	<p>J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.</p>
		<b>Date et signature</b>

## Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2024-2025

<b>Catégorie professionnelle</b>	<b>Entourez votre catégorie professionnelle</b>				<b>Catégorie/échelon</b>											
		↓	↓	↓	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11	
	Prof EPS ou Prof SPORT ou CEPI ou PCEA Agri ou ENS classe normale	100 €	130 €	165 €	169 €	175 €	181 €	191 €	204 €	216 €	230 €	246 €				
	Prof EPS classe normale biadmissible			163 €	174 €	184 €	193 €	202 €	217 €	233 €	247 €	257 €				
	Prof EPS ou Prof SPORT ou CEPI ou PCEA Agri hors classe	216 €	229 €	245 €	262 €	279 €	295 €	300 €								
	Prof EPS ou Prof SPORT ou CEPI ou PCEA classe exceptionnelle	254 €	269 €	283 €	303 €	325 €	338 €	355 €								
	Chargé.e d'Enseignement (CE) classe normale		128 €	136 €	142 €	148 €	156 €	163 €	171 €	180 €	191 €	201 €				
	Chargé.e d'Enseignement (CE) hors classe			190 €	201 €	227 €	244 €									
	Chargé.e d'Enseignement (CE) classe exceptionnelle	227 €	246 €	262 €	279 €	295 €	300 €									
	<b>Catégorie / échelon</b>															
	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11					
Agrégré.e ou CTPS classe normale	130 €	183 €	188 €	199 €	212 €	226 €	241 €	260 €	277 €	292 €	303 €					
Agrégré.e ou CTPS hors classe	277 €	292 €	303 €	325 €	338 €	355 €										
<b>Catégorie / échelon</b>																
	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11					
Agrégré.e ou CTPS classe exceptionnelle	303 €	325 €	338 €	355 €	355 €	370 €	389 €									
<b>MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut</b>	Inférieur à 1001 € → Groupe 1		59 €		Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4		103 €		Entre 1 801 € et 2 000 € →		Groupe 6		133 €			
	Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2		74 €		Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5		118 €		Supérieur à 2 000 € →		Groupe 7		148 €			
	Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3		89 €													
Prof EPS ou SPORT ou CEPI <b>stagiaire à l'externe</b>			100 €		Contractuel.le (CDD) temps plein à l'année		44 €									
Agrégré.e stagiaire nouvel.le enseignant.e			130 €		Etudiant.e contractuel.le alternant.e et autre CDD		20 €									
Congé parental - disponibilité			46 €		Congé de formation		102 €									
Stagiaire en report de stage			20 €		Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service											
Stagiaire non reclassé.e :	selon échelon de la catégorie d'origine															
<b>Retraité.e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source</b>	Inférieur à 1051 € → Groupe 1		47 €		Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4		92 €		Entre 2 551 € et 2 800 € →		groupe 8		152 €			
	Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2		62 €		Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5		107 €		Entre 2 801 € et 3 050 € →		groupe 9		167 €			
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3		77 €		Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6		122 €		Entre 3 051 € et 3 300 € →		groupe 10		182 €			
					Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7		137 €		Supérieur à 3 301 € →		groupe 11		197 €			

## Je choisis de payer ma cotisation...

1/ En ligne sur le site <https://lesite.snefsu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

2/ Par chèque à l'ordre de SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8)  (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements  Indiquez le 1er mois de prélèvement

<b>PRELEVEMENT MANDAT</b>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.	
	Une demande de remboursement doit être présentée :	
	- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,	
	- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	
	Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
	Nom	
	Prénom	
	Adresse	
	Compl. d'adresse	
	CP - Ville	
Pays		
Code IBAN		
Code BIC		
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB	
NE RIEN INSCRIRE ICI → <input type="text"/>		



### CREDIT D'IMPOT

**!** Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.

Pour le compte du  
**SNEP-FSU**  
**76, rue des Rondeaux**  
**75020 PARIS**  
Ref : cotisation SNEP

A :  
Le :

Signature :